



1er, place des martyrs de
la Résistance et de la
Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19



82 Rue de Vaujours
93470 COUBRON
☎ 01 43 88 26 57 06 88 89 91 46
francoise.deshuraud@gmail.com

Assurance RCP :

WTF France - Département Sport Immeuble

Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19

ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution

132rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre

Tel 33 (0)149313131

contrat. n° 4000716162 /0

Notice d'information

Séjour du mardi 1er avril au jeudi 3 avril 2025 : CR-2025-01 Le Perche

Numéro fédéral du séjour : FR 016287

La sortie est ouverte aux adhérents de Coubron Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre (**rando douce et rando « normale »**) et titulaires de la licence FFR 2024-2025 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FF Randonnée avec licence 2024-2025 avec assurance RC ou plus, ou d'un « Pass découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : plus de 20 souhaités

Dates du séjour : du mardi 1er avril au jeudi 3 avril 2025

Déplacements pendant le séjour : covoiturage

PROGRAMME

Mardi 1 avril : RV dans la matinée (à préciser ultérieurement) Pique-nique (repas préparé par vous) puis rando.

Arrivée au gîte après la rando, après 17h. Remise des clés ; installation dans les hébergements.
Dîner

Mercredi 2 avril : rando à la journée. Repas tiré du sac (préparé par traiteur) -Dîner

Jeudi 4 avril : libération des chambres. Départ avec les bagages dans la voiture pour une rando.
Pique-nique. Repas tiré du sac (préparé par le traiteur)

A la fin de la rando, retour vers Coubron

Les animateurs de Coubron Rando encadreront les randonnées.

LIEU DE SEJOUR

Gîte Saint-Laurent 61190 Tourouvre

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée
Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du
Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif
Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



Accès :

Par la route
Entre 180 km par N12

HEBERGEMENT

Gîte Saint Laurent (Gîte de France)

10 chambres de 2 lits, équipées de salle d'eau privée.
6 chambres de 3 lits équipées de salle d'eau privée.
1 chambre d'1 personne et un dortoir de 6 personnes
21 douches-11wc -27 lavabos

Draps fournis

Il faudra amener son linge de toilette

Cuisine-2 séjours
Wifi-internet

Restauration

Prestation : du dîner du 1^{er} jour au panier pique-nique du jour du départ.

Pique-nique pour les randonnées **(pour le pique-nique : prévoir 2 boîtes hermétiques, des couverts, une gourde)**

Repas servis : un soir au gîte (traiteur), un autre soir au restaurant voisin du gîte.

Les petits déjeuners seront pris au gîte.

Le midi, en rando : sandwich ou salade composée

COUT DU SEJOUR

- Le coût du séjour est fixé à **150 €** par personne, environ, en pension complète.
(Il peut varier en fonction du coût des denrées alimentaires et du nombre de participants)

Ce prix comprend :

- La pension complète, du dîner du 1^{er} jour au pique-nique du dernier jour,
- Les taxes de séjour.
- Les assurances facultatives mais rendues obligatoires (annulation, interruption, assistance rapatriement)

Ne sont pas compris

- Le voyage AR, et les déplacements sur place.
- **Les boissons.**
- Les dépenses d'ordre personnel
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"



INSCRIPTIONS

- Dès maintenant.

PAIEMENT

- 30 € à la réception du bulletin de pré-inscription
- 60 € avant le 28 janvier 2025
- 60 € avant le 28 février 2025

On réajustera ensuite si besoin.

Ce règlement doit être fait

- Par virement en précisant : **Perche**
IBAN : FR69 2004 1000 0127 2319 3Y02 048 BIC : PSSTFRPPPAR
- Ou par chèque (à l'ordre de Coubron Rando) à donner à Françoise Deshuraud.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation jusqu'au 11 mars 2025 : retenue de 25 % du montant du séjour.
- Annulation entre le 12 mars et le 24 mars : retenue de 50% du montant du séjour.
- Annulation entre le 23 mars et le 30 mars : retenue de 75% du montant du séjour.
- Annulation la veille ou le jour d'arrivée : la totalité du séjour est retenue.
- Tout séjour commencé est dû en totalité.

Naturellement en cas d'annulation, les montants de l'assurance et de la contribution fédérale ne sont pas remboursés.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT* et UEIT* ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure



organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

*=EIT et UEIT contributions tourisme pour FFRP et CDRP 93

RECOMMANDATIONS

L'équipement de base du randonneur (chaussures étanches, imperméables).
Amener votre petite pharmacie, vos médicaments et vos recommandations médicales si vous avez des pathologies particulières.

Amicalement,

La Responsable Tourisme : MP FRANCOIS

La responsable du séjour est Françoise DESHURAUD

Conditions générales de vente consultables sur le site de Coubron Rando ainsi que les notices d'assurance
[www, coubronrando.com](http://www.coubronrando.com) onglet : l'association puis code du tourisme